

## SYMBOLISME DES LAMPES ET DES CIERGES

### Qui brûlent devant le Saint-Sacrement ou devant les images des saints

**S**ANS doute, il faut prendre garde de tomber dans la superstition, qui attacherait à ces lampes ou à ces cierges une efficacité directe ; mais, cet abus écarté, la sainte Eglise attache une si grande importance à ces lumières qu'elle interdit de célébrer la sainte messe ou de laisser le Saint-Sacrement dans une église sans ce signe de dévotion, et qu'elle approuve l'usage de ces lampes ou cierges devant les images ou statues des saints.

Vous ne pouvez pas, âme fidèle, être souvent en présence du tabernacle ; cette lampe et ces cierges tiendront votre place ; et, en se consumant, ils diront votre amour pour l'Hôte divin de nos églises.

Avez-vous une grâce à demander à Jésus ou à un de ses saints ? Eh bien ! votre demande, attachez-la à cette lumière. Sa vive clarté marquera le grand désir que vous avez d'être exaucée.

Allumez-la, tantôt, pour demander la conversion d'un pécheur ou la guérison d'un malade ; tantôt, pour attirer la protection du ciel sur la vie d'un époux, d'un fils en danger ; tantôt, pour le succès d'une entreprise ; tantôt pour remercier le bon Dieu d'une grâce obtenue.

Faites-la briller aussi pour le soulagement des âmes du purgatoire.

Enfin, qu'elle vous remplace auprès du bon Maître ou des saints, dans les moments où vos devoirs d'état vous tiennent éloignée de l'église.

Consumeusez-vous comme cette lumière, cousumez-vous de foi, d'espérance et d'amour !

## AUX PRIERES

Mme Clémence Joron dit Latulippe, veuve de feu Joseph Viau, décédée à Sainte-Julienne-de-Montcalm.

Mme Simon Comtois, décédée à Saint-Didace.